

AIPR CONCEPTEUR

Salariés ou agents du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre intervenant en préparation ou suivi des projets de travaux.

CAUCHY A LA TOUR, 62260

Durée
14 Heures

Prix
Sur devis

Contenu de la formation

OBJECTIFS

À la fin de l'action de formation, les stagiaires doivent être capable de :

- Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT, et le guide technique ;
- Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires.

SOUS QUELLES CONDITIONS ?

- Une attestation de compétences délivrée suite à un examen par QCM dans un centre d'examen agréé par l'État.
- Un CACES en cours de validité, ou un titre/diplôme/certificat de qualification professionnelle dans le secteur du BTP de moins de 5 ans. Attention toutefois, les CACES et formations professionnelles ne prenant pas encore en compte tous les aspects de la réforme « anti-endommagement », vous ne pourrez délivrer des AIPR sur cette base que jusqu'au 1er janvier 2019.
- Autre contrainte, tous les CACES ou diplômes ne sont pas valables pour la délivrance d'une AIPR... L'Ineris tient à jour la liste des CACES et diplômes éligibles.
- Notez que l'AIPR a une durée de validité limitée à la date de validité de la pièce justificative fournie. Cette durée de validité est au maximum de 5 ans à compter de la date de délivrance de la pièce justificative.

PRÉ REQUIS

Cette formation nécessite de posséder des connaissances dans la gestion d'un chantier.

POURQUOI CHOISIR CETTE FORMATION ?

Cette formation est conforme à l'obligation de compétences pour les personnels intervenants à proximité des réseaux consécutive à la réforme anti-endommagement (réforme législative et réglementaire du 22 février 2012 établie par le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie).

PÉDAGOGIE ET MATÉRIEL

Méthodes pédagogiques : active ou de découverte, démonstrative, participative.

- Apports théoriques par un diaporama (commenté par le formateur) ;

Matériel :

- Vidéoprojecteur + ordinateur + tablettes pour l'examen (fourni par nos soins) ;
- Salle de formation nécessaire à accueillir le nombre de stagiaire convenablement et une alimentation électrique ;
- Crayons effaçables à tableau blanc ou crayons permanents (fourni par nos soins) ;
- Paper-board ou tableau blanc... ;
- 10 tablettes tactiles

DOCUMENTATION

Article R. 554-31 du code de l'environnement

Articles 20 à 22 et article 25 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié

DCF DUCROCQ CONSULTANT FORMATEUR

contactdcf62@gmail.com

03 61 12 67 26

5 IMPASSE DU CHATEAU D'EAU 62260 CAUCHY A LA TOUR

qhselib.com - imprimé le 09/12/2025